



**MOD'
SPE
PARIS**

FASHION BUSINESS SCHOOL

**L'ALTERNANCE
AVEC
MOD'SPE PARIS**

MOD'SPE PARIS RECRUTE POUR VOUS



Le vivier de vos collaborateurs

Depuis 27 ans, MOD'SPE Paris, école de la FFPAPF, forme aux métiers du marketing produit, de la communication et du commerce de la mode et du Luxe. Nous sommes votre partenaire pour sourcer vos futurs collaborateurs en alternance. Nous sélectionnons pour vous les profils dont vous avez besoin pour les niveaux opérationnel et managérial.

UNE OFFRE DE FORMATIONS EN ALTERNANCE ADAPTÉE À VOS BESOINS

Nos formations professionnalisantes du Bachelor au Mastère permettent à nos étudiants de disposer des connaissances et des compétences nécessaires pour s'insérer rapidement dans vos équipes.

Outils numériques, traitement de la data

Achat, négociation, sourcing

Gestion E-Commerce, site vitrine, blog

Développement produit

Community management, rédactionnel web, SEO

RSE et best practices



◀ ANGLAIS ++
DONT TEST TOEIC

ORTHOGRAPHE ++
TEST VOLTAIRE ▶



◀ BUREAUTIQUE ++
EXCEL

INFOGRAPHIE ++
SUITE ADOBE ▶



Nos services



Recrutement sélectif des candidats
Sur dossier, entretien et concours interne



Sélection des profils
En fonction de vos besoins



Envoi des CV qualifiés
CV standardisés pour optimiser votre sélection



Organisation Forum Emploi - Jobdating
Rencontres avec nos étudiants 2 fois par an



Support à votre RH
Mise en place contrat / convention et relations OPCO



Suivi en entreprise de l'alternant
Par un tuteur école référent



Accompagnement du tuteur entreprise
Par le pôle entreprise de MOD'SPE Paris

LES AVANTAGES DE L'ALTERNANCE



Un recrutement en toute confiance

Embaucher un étudiant en alternance, c'est la solution pour former un jeune collaborateur en adaptant ses compétences aux besoins de votre activité et à la culture de votre entreprise.

L'alternance répond également aux besoins de transfert de compétences nécessaires pour faire face à un accroissement d'activité ou renouveler les équipes en facilitant une intégration progressive du salarié formé.

La période de formation permet à l'alternant d'acquérir une connaissance métier et de s'insérer dans son environnement professionnel. Elle facilite le recrutement de votre futur collaborateur en permettant à l'entreprise de l'évaluer et le tester avant de pérenniser son embauche.

L'alternance est une manière efficace de former, transmettre et faire adhérer aux codes de l'entreprise sur le long terme.

C'est un investissement qui peut s'avérer très bénéfique pour le recrutement de personnes déjà opérationnelles.

Chloé QUESSARD
Cheffe de produit
PRINTEMPS

3 statuts pour recruter votre collaborateur junior



Le contrat d'apprentissage

- ☑ **AIDE SPECIALE COVID-19** : Pour l'embauche d'un étudiant en Bachelor, **aide de 8000€**. (*coût quasi nul - 2020*)
- ☑ **Exonération des charges sociales patronales** pour l'embauche d'un jeune de moins de 26 ans (*charges relatives aux salaires versés, et ce dans la limite du montant du Smic*)
- ☑ **Aide forfaitaire de Pôle emploi** d'un montant de 2000€ pour l'embauche d'un demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus
- ☑ Déductions fiscales de la taxe d'apprentissage
- ☑ **Prise en charge par l'OPCO des dépenses** liées à la formation du tuteur et celles rattachées à l'exercice de ses fonctions,
- ☑ **Absence de prise en compte dans les effectifs** de l'entreprise des titulaires des contrats de professionnalisation jusqu'aux termes des contrats.
- ☑ Exonération de cotisations et contributions sociales pour l'employeur et l'apprenti
- ☑ **Aide pour les entreprises de plus de 250 salariés** qui emploient au moins 5% d'alternants,
- ☑ L'alternant peut être embauché par un contrat de 6 mois à 3 ans

Le contrat de professionnalisation

- ☑ **Exonération des charges sociales patronales** pour l'embauche d'un jeune de moins de 26 ans (*charges relatives aux salaires versés, et ce dans la limite du montant du Smic*)
- ☑ **Aide forfaitaire de Pôle emploi** d'un montant de 2000€ pour l'embauche d'un demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus
- ☑ Déductions fiscales de la taxe d'apprentissage
- ☑ **Prise en charge par l'OPCO des dépenses** liées à la formation du tuteur et celles rattachées à l'exercice de ses fonctions,
- ☑ **Absence de prise en compte dans les effectifs** de l'entreprise des titulaires des contrats de professionnalisation jusqu'aux termes des contrats.
- ☑ **Aide pour les entreprises de plus de 250 salariés** qui emploient au moins 5% d'alternants,
- ☑ L'alternant peut être embauché par un contrat de 12 à 24 mois

Le stage alterné

- ☑ La convention tripartite définit la durée et la répartition des heures de travail, les tâches à effectuer et la rémunération du stagiaire (*minimum légal 3.90€ - 2020*)
- ☑ L'étudiant en stage n'est pas lié à l'entreprise par un contrat de travail, il conserve donc le statut étudiant.
- ☑ L'étudiant est sous la responsabilité du centre de formation
- ☑ 88 jours minimum - 132 jours maximum par an

COÛT DE L'ALTERNANT

► Contrat d'apprentissage

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Étudiant de 18 à 20 ans	43% du SMIC 654.10€ / mois	51% du SMIC 775.80€ / mois	67% du SMIC 1019.20€ / mois
Étudiant de 21 ans et +	53% du SMIC 806.20€ / mois	61% du SMIC 927.90€ / mois	78% du SMIC 1186.60€ / mois

► Contrat de professionnalisation

Étudiant de moins de 21 ans	65% du SMIC - 988.80€ / mois
Étudiant de moins de 21 à 25 ans	80% du SMIC - 1216.90€ / mois
Demandeur d'emploi de 26 ans et plus	100% du SMIC - 1522€ / mois

► Stage alterné

88 jours - 1 jour = 7 heures travaillées	2402.40€
132 jours - 1 jour = 7 heures travaillées	3603.60€

*Conseiller
de Vente Luxe
Pierre, Bachelor 2
Marketing*

*Assistante
Social media
Diane, Bachelor 2
Communication*

*Assistante
Chef de produit
Julia, Bachelor 3
Marketing*

*Assistant
E-Commerce
Olivier, Bachelor 3
Communication*

*Assistante Styliste
infographiste
Vanessa, Master 1*

*L'embauche d'un
alternant en contrat
d'alternance suppose
une forte capacité
de travail, de la
productivité, de l'écoute
et de la rigueur.*

*Le rythme proposé à
MOD'SPE Paris est
adapté à nos attentes.
L'idéal à l'issue des
12 mois est de pouvoir
embaucher.*

Guillaume LEVAL
Global Quality
& Care Services Manager
GIVENCHY

LES RYTHMES DE L'ALTERNANCE

En Bachelor 2 et 3

Formations Chef.fe de produit ou Chef.fe de projet E-business
2 jours école / 3 jours entreprise

En Mastère 1 et 2

Formation Directeur.trice de développement de produits de mode
1 semaine école / 3 semaines entreprise

VOTRE RÔLE EN TANT QUE TUTEUR.TRICE

Être tuteur.trice, c'est transmettre les savoir-faire et les valeurs nécessaires pour pérenniser l'activité de votre entreprise. C'est capitaliser sur la formation de votre alternant pour en faire un collaborateur corporate et engagé, en l'accompagnant sur 1 ou 2 ans.

LES ORGANISMES PARTENAIRES



LES ENTREPRISES QUI NOUS FONT CONFIANCE

Quelques exemples d'entreprises partenaires accueillant nos élèves en stage et/ou en alternance...



**MOD'
SPE
PARIS**

RESPONSABLE DU PÔLE ENTREPRISE : SARA SAHNOUN
SSAHNOUN@MODSPEPARIS.COM / 01 48 24 82 61
CHARGÉE DES RELATIONS ENTREPRISES : OLIVIA WERTEL
OWERTEL@MODSPEPARIS.COM / 01 48 24 82 58